

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24045264

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

29 FEV. 2024

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0412 511 504**

Nom

(en entier) : **United Fund for Belgium**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Avenue Adèle 1, 1310 La Hulpe**

MONITEUR BELGE

- 6 MARS 2024

BELGISCH STAATSBLAAD

Objet de l'acte : Nominations et démissions d'administrateurs - Réélection du commissaire - Modification aux statuts

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 14 juin 2023

L'assemblée, à l'unanimité,

PREND ACTE de la démission de leur mandat d'administrateur des personnes suivantes :

a) Jean-Pierre Hanin

PREND ACTE de l'expiration du mandat d'administrateur des personnes suivantes :

a) Rosemary Stone

b) Catherine Tricot

DÉCIDE à l'unanimité de réélire les personnes suivantes en qualité d'administrateur pour une période de trois (3) ans, leur mandat expirant immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en juin 2026 :

a) Rosemary Stone

b) Catherine Tricot

DÉCIDE à l'unanimité d'élire les personnes suivantes en qualité d'administrateur pour une période de trois (3) ans, leur mandat expirant immédiatement après l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en juin 2026 :

a) Marc Decorte

b) Jérémie Sneessens

c) Paul Kenny

Le mandat de tous les administrateurs est exercé à titre gratuit.

DÉCIDE de réélire en qualité de commissaire Deloitte Reviseurs d'Entreprises, établie à Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem. Deloitte Reviseurs d'Entreprises a désigné Monsieur Nico Houthaève, réviseur d'entreprises, en qualité de représentant permanent.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 septembre 2023

L'assemblée, à l'unanimité,

DÉCIDE d'approuver les modifications de statut précisées dans la convocation pour l'Assemblée Générale Extraordinaire et annexées à la présente.

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



Pour extrait analytique,

Catherine Tricot
Administrateur délégué

Déposé en même temps:

- Texte coordonné des statuts après la modification aux statuts du 20 septembre 2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).